



AMt-MaPi/ Philippeville, le 16 décembre 2025

BEAUMONT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la CLDR

Salle du Conseil communal
le 15 décembre 2025

Présents : 18 personnes, dont 2 agents FRW.

- **Membres présents :**

Christine Mormal, échevine du DR et présidente de la CLDR
Jacquy Collin, conseiller communal
Aurélie Puissant
Jacques Pierloot
Régis Colombier
Jean-Michel Brogniet
Christian Thonnart
Baptiste Guillaume
Jean-Louis Van Eylen
Geoffrey Borgniet
Olivier Dubois
Isabelle Moreau
Mik Colignon
Marie-Claude Dufrane

- **Membres excusés :**
 - Eric Van Eylen, conseiller communal*
 - Françoise Colinet, conseillère communale*
 - Descamps Philippe*
 - Emmanuel Camus*
 - Gérard Maes*
 - Hélène Payen*
 - Adèle Mary*

- **Membres absents :**
 - Joris Leloup*
 - Firmin Ndongo Aloo, conseiller communal*
 - Claudette Sottiaux, conseillère communale*
 - Dominique Milet*
 - Liliane Lievens*
 - Gaby Dubois, administration communale*

- **Invités :**
 - Béatrice Fagot, conseillère communale et présidente de l'Office du tourisme*
 - Nicolas Perlot, auteur pour le bureau d'études DR(EA)²M*

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
 - Anne MAITRE, Agent de Développement*
 - Matteo PILATI, Agent de Développement*

Principaux acronymes :

CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 24/11/2025
2. Retour sur les travaux concernant la stratégie élaborée par le bureau d'étude DREAM²
3. Suite des travaux sur la liste des projets issus de la consultation de la population
4. Priorisation des projets : explications et votes individuels
5. Divers

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Mormal. Elle remercie les membres de la CLDR pour leur engagement ainsi que la FRW et le bureau d'études DR(EA)²M pour leur accompagnement et soutien. Elle détaille l'ordre du jour de cette séance, à savoir, principalement la présentation de la stratégie revue par l'auteur et la suite des travaux sur la liste des projets.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 24/11/2025

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

2. Retour sur les travaux concernant la stratégie élaborée par le bureau d'étude DREAM²

Mme Maitre passe la parole à Mr Perlot auteur du PCDR. Celui-ci résume les modifications apportées à la stratégie suite au travail des membres lors de la réunion précédente.

Un membre s'étonne de voir des indicateurs de résultats et des projets associés, l'auteur explique qu'il s'agit d'un modèle imposé par la Région Wallonne **et rappel que la stratégie sera adaptée en fin de parcours pour l'approbation.**

Les membres s'accordent pour approuver la stratégie (partie 4).

3. Suite des travaux sur la liste des projets issus de la consultation de la population

Mme Maitre indique que la CLDR va maintenant continuer le travail entamé lors de la réunion précédente sur la liste des projets issus de la consultation de la population. En fonction de la stratégie présentée ainsi que des critères définissant un projet, il est demandé aux sous-groupes de trier, regrouper, supprimer ou ajouter des projets afin d'avoir une liste définitive.

Les membres sont invités à retourner dans le sous-groupe correspondant à son axe stratégique de la dernière réunion pour terminer son travail. Par la suite, chaque sous-groupe aura l'occasion de travailler sur les projets des autres axes pendant 15 minutes, permettant ainsi à tous de passer en revue l'ensemble des projets.

La liste définitive ainsi obtenue passera en Collège communal pour que ce dernier puisse donner son avis. Les résultats seront présentés lors de la prochaine CLDR, où les membres seront à inviter à procéder à la priorisation des projets.

4. Priorisation des projets : explication et vote individuel

Afin de préparer les membres à une priorisation éclairée des projets lors de la prochaine séance, la FRW procède à plusieurs explications nécessaires que les membres devront avoir à l'esprit.

Tout d'abord, chaque projet repris dans le PCDR de Beaumont aura une « fiche-projet » qui lui sera dédié. Ces fiches sont réparties en 4 lots :

- Lot 0 : pour les actions déjà mises en place durant l'élaboration du PCDR, ne nécessitant pas une fiche-projet.
- Lot 1 : pour les projets prioritaires et prévus en début de programmation (6 fiches).
- Lot 2 : pour les projets prioritaires et prévus en milieu de programmation (9 fiches).
- Lot 3 : pour les projets moins prioritaires et pouvant être prévus en fin de programmation (15 fiches).

Chaque fiche-projet sera rédigée par l’auteur de PCDR et répondra à un niveau de détail différent en fonction du lot qui lui sera attribuée :

□ **Niveau de détail des fiches projets :**

Lot 1	Lot 2	Lot 3
- Titre très précis - Description complète - Justification (notamment par rapport à la stratégie du PCDR) - Impacts attendus sur le territoire et la société - Localisation et statuts - Parties prenantes - Programme de réalisation - Estimation globale du coût - Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition - Annexes : plan de la situation, périmètre cadastral et d'intervention, reportage photo et esquisses - Prête à être rentrée à l'administration pour une demande de subside	- Titre précis - Description succincte du projet - Justification (notamment par rapport à la stratégie du PCDR) - Impacts attendus sur le territoire et la société - Localisation et statut - Parties prenantes - Bref programme de réalisation - Devra être complétée et actualisée lors de son activation pour une demande de subside	- Titre vague (plus une idée de projet) - Description brève du projet - Justification (notamment par rapport à la stratégie du PCDR) - Devra être développée et précisée lors de son activation pour une demande de subside

Voilà pourquoi la priorisation est nécessaire avant que les projets en eux-mêmes ne soient détaillés, puisqu’en fonction du lot attribué, le travail devra être plus ou moins conséquent pour l’auteur de PCDR.

En outre, pour une bonne priorisation des projets, les membres devront prendre d’autres éléments en compte :

- L’importance du projet et de son aboutissement pour la qualité de vie des beaumontois.
- La pertinence du projet par rapport à la stratégie du PCDR et aux besoins de la commune.
- La possibilité de le voir financer via le Développement Rural (tableau de subsides actuel ci-dessous) et l’importance du financement pouvant être mis à disposition de la Commune.

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80%	850.000€	680.000€
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80%	500.000€	400.000€
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.00€	400.000€
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000€	510.000€
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000€	300.000€
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000€	300.000€
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000€	150.000€
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80%	250.000€	200.000€

En conclusion de ce point, la méthode de fonctionnement de la prochaine CLDR est détaillée :

1. Priorisation individuelle des différents projets, sur base de la liste définitive obtenue via le travail effectué en CLDR 2 et 3.
2. Comptabilisation des résultats.
3. Priorisation collective afin d'ajuster, au besoin, la liste obtenue.
4. Préparation de la suite du travail, notamment la mise en place de certaines réunions pour la préparation des fiches de lot 1 (groupe-projet).

5. Divers

Mr Pilati poursuit la séance en présentant l'agenda de la CLDR pour l'année 2025, ainsi que les suites prévues pour 2026. En voici le résumé :

- CLDR #4 : **à fixer en janvier 2026**, sélection des projets et préparation à leur rédaction par le bureau d'étude.
- **Février/mars 2026** : Groupes-projets et rédaction des fiches-projets par le bureau d'étude.
- CLDR #5, #6, #7 : **en 2026**.
- Approbation du PCDR par la CLDR, puis par le Conseil communal.
- Passage au Pôle Aménagement du Territoire (PAT), puis approbation par le gouvernement wallon.

6. Verre de l'amitié

En conclusion, les membres de la CLDR sont remerciés pour leur présence et invités pour un verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Anne MAITRE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
a.maitre@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexes : support de présentation de la stratégie revue et documents de travail complétés.

Axe stratégique 1	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
1.1 Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel	• 43 : Réhabilitation de l'ancienne école des filles à Thirimont • 50 : Salle d'exposition, musée, activités théâtrales, festival de musique • 61.1 : Développement d'un espace de coworking / tiers-lieu / cybercafé /Bibliothèque à Strée / EPN • 64 : Aménagement de l'ancienne maison communale de Renlies (local jeunesse)	- Compléter -> local des jeunes / intergénérationnel / Maison de village - création d'un musée de la radio (Pierre Hammo) - profiter du centre culturel - Bibliothèques mais pas à Strée -> plus logique à Beaumont (pôle associatif ?) - Prévoir accès PMR - Quand passe le bibliobus ? - Boîte à livres (localisation, entretien) - Pas que Jeunes -> Maison de villages -> + maison de l'instituteur local accueil/vitrine touristique, bibliothèques, services, en lien avec les aménagements de l'espace public

1.1 Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel	• 65 : Création/réaménagement de maisons de village (Renlies, Strée, Leugnies, Thirimont, Barbençon) • 66 : Maisons de village avec permanences de services • 77 : réaménagement/rénovation du bâtiment situé Boulevard Général Descamps (ancienne école des filles avec les locaux du PCS/MJ/associatifs, etc.)	autour de l'église. Possibilité aménagement logement tremplin - Fusion 64/43/66. - Attention, « Barbençon ? ». - Leval-Chaudeville - Solre-saint-Géry - Recentrer au pôle associatif, regrouper les services - Non car finalement quelle utilité pour la maison de village ? - A garder, préciser pour qui et que faire. - Ateliers ruraux pour faire vivre le centre de Beaumont - Maison des associations, salle de spectacle, bibliothèque, centre d'archives, office du tourisme, vitrine de l'entité
---	--	--

		- Bâtiment ancien qui mérite une réhabilitation totale. Moyen d'en faire un très bel espace multifonctionnel (ex : vitrine de l'entité comme la maison de la ruralité à Froidchapelle) - Bâtiment vaste, bien situé, disposant d'une vaste cour et d'un accès parking (béguinage)
--	--	--

Axe stratégique 1	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
1.2 Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés	• 15 : Réaménagement de la place Paul de Barchifontaine (Barbençon) • 16 : Réaménagement des places publiques dans les villages (rencontres et convivialité) • 17 : Aménagement de la place devant la salle Géramont à Renlies (+ place en face de l'école (sécuriser l'espace pour les enfants)) • 18 : Aménagement du centre du village de Thirimont (place, tour de l'église)	- Fusion 16/17/18 - Créer un évènement sur la place pour la faire vivre - Création et aménagement d'une place à Leval-Chaudeville - Aménagement pelouse à l'arrière de l'église de Leugnies (espace de convivialité extérieur) - Aménagement de mains courantes (rampe) pour accéder à la chapelle saint Julien - Verdissement et fleurs sur les places, créer des lieux de rencontres accueillants (bancs, etc). - +aménager des espaces dédiés aux piétons

1.2 Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés	• 19 : Reconstruction du kiosque du parc de l'Esplanade • 20 : Mise en valeur du kiosque de Solre-Saint-Géry • 21 : Restauration du lac de Barbençon et aménagements connexes (fontaine + sentiers) • 22 : Refaire et améliorer le parc communal (jeux, propreté, convivialité)	- Préciser : sécurisation, caméra. - Ok, lien avec espace vert en face ? - Abandon car privé, ou alors juste les sentiers ? - La fontaine est elle aussi privée ? - Fusion 19.
---	--	--

1.2 Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés	• 24 : Création d'aires de repos/loisir et de pique-nique (Solre-St-Géry, Leugnies, etc.) • 27 : Sécurisation des plaines de jeux • 28 : Création d'agoras/zones sportives dans les villages (+skatepark) • 30 : Création d'espaces de rencontres extérieurs	- Fusion avec le 20 pour SSG. - Leugnies : + ou – en face de la salle si un espace vert ? -> <u>déjà en cours à vérifier</u> - Jumeler aux points nœuds - Et les autres villages ? - Fusion 19 et 22 + suivi prévention et caméras. - Lieux : esplanade, derrière Manu, cité, école de Strée, Barbençon (près de la salle), terrain à Renlies. - Et les autres villages ? - MJ rentre un projet chez infrasports - Fusion avec point 27 - Fusion 24 et 22.
---	---	--

Axe stratégique 1	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
Autres projets ? (Si oui, préciser l'objectif)	Création d'une chapelle dans l'ancienne église (Leval-chaudeville) Faire un inventaire du patrimoine bâti communal dans chaque village (bâtiment, chapelle, petit patrimoine, etc.)	

Axe stratégique 2	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
2.1 Développer un réseau continu de cheminements doux reliant les villages, les écoles, les services et les pôles touristiques	1 : Création de liaisons (réseau) pour la mobilité douce entre les villages (sentiers, RAVeL, etc.) 3 : Liaison douce sécurisée entre Renlies et le RAVeL	- Barbençon-ravel - 1 et 3 : A fusionner, correspond à un projet déjà initié, proposition à garder. - Chemin Agricole passant par le chaud bassin et arrivant au grand thumas - Accès sécurisé du ravel jusqu'au centre de Beaumont - Améliorer les marquages au sol (lidl, florial) - Voir projet du pcdn pour completer avec panneaux des cartes des Chemins dans chaque village

Axe stratégique 2	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
2.2 Sécuriser les déplacements pour tous les usagers en adaptant les voiries et abords aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite	5 : Inventaire et sécurisation des accès mobilité douce (passages piétons, signalétique)	- A traduire en actions concrètes. - Voir projet pcdn - Restrictions au niveau des nationales
	7 : Création d'un rond-point au Fallin (chaussée de Chimay)	- Indispensable pour la sécurité mais de la compétence de la Région wallonne. - Indispensable et penser aux piétons
	9 : Plan de circulation à Solre-Saint-Géry et autres villages Des véhicules ?	- Plan à réaliser
	10 : Sécurisation des accès aux écoles	- Souvent en lien avec aménagement des espaces publics - Contrôles inopinés de la police dans les différents villages - En cours ?
	29 : Embellissement et sécurisation des entrées de village	- A traduire en action concrète. - Ex feu clignotant

Axe stratégique 2	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
2.3 Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières	• 2 : La promotion de la mobilité douce pour chacun (enfants et aînés) en pensant à leur possible handicap/âge : initiation au vélo, sortie vélo pour les enfants	- A garder mais traduire en actions concrètes. - <i>Mobilesem en partenaire ?</i> - A fusionner au point 3
	• 4 : Création de parkings vélos et de mobipôles • 6 : Création de parkings de covoiturage avec rabattement bus	- 4 et 6 à fusionner mais bien choisir l'endroit où le placer idéalement / en avoir 2 dans l'entité (Beaumont + Strée ?) - + Thirimont vers Mons
	• 11 : Création de parkings de délestage	- Cela existe déjà : Belvédère, Béguinage, rue de Binche (sous utilisé) -> à abandonner - Wagram sous exploité

2.3 Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières	12 : Développement du réseau TEC à Barbençon (accès PMR)	- Pas uniquement à Barbençon mais ne relève pas notre compétence (PCDR). - A abandonner mais inviter avec ténacité la TEC à développer son réseau.
	13 : Plateforme de covoiturage, logement et échanges de services	- Pas très clair. Ok si internet mais expérience peu concluante. - A fusionner avec 4 et 5 ?
	14 : Modernisation des abris-bus (avec attention PMR)	- Oui, + aménager les espaces proches des « arrêts de bus » (petits parkings voitures, parkings vélos, sécurisation) - Si terrain public

Autres projets ? (Si oui, préciser l'objectif)		
--	--	--

Axe stratégique 3	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
3.1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et immatériel de la commune comme vecteur d'identité et levier de développement économique	8 : Entretien et valorisation des ruelles avec panneaux historiques	- A garder – prévoir parcours de l'ensemble des ruelles (avec symboles dans le sol et salamandre) + panneaux historiques sur les lieux emblématiques – retrouver ou donner un nom aux ruelles (panneaux) - QR codes - À fusionner avec le point 42. - Réhabilitation des sentiers
	42 : Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti et historique	- Accès et barrière de la Chapelle St-Julien (Beaumont) - Aménager l'espace - Ajouter une main courante pour un accès pour tous
	45.1 : Réfection et rénovation de la Tour Salamandre	- Dossier essentiel en cours - Prévoir scénographie à l'intérieur
	52 : Promotion des légendes et du folklore local	- A garder et à développer, notamment par l'OT (promouvoir Belle de Mai, Grand feu Barbençon...). - Développer la collaboration avec l'Athénée Royal par ex (section audio-visuelle).

Axe stratégique 3	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
3.2 Protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables	31 : Restauration des berges, sources et fontaines	- A garder, recensement des lieux (priorité aux zones inondables). - <i>Rivière de Solre-saint-Géry</i>
	32 : Inventaire des richesses naturelles locales	- Existe déjà, voir dnf. - Pas actualisé-nécessité de faire un relevé et le mettre à disposition sous format numérique (cartes) - Panneaux didactiques sur place (ex : natura 2000, etc.)
	34 : Création d'une réserve naturelle (ex. remparts)	- A reformuler - sous forme de jardins suspendus- - Supprimer la végétation indésirable pour redonner de la profondeur aux remparts - <i>Autres zones communales : fond de vallée, zone humide, zone géologique</i>
	36 : Soutien à l'apiculture et à la protection de l'abeille noire	- A garder -> plantation de fleurs et plantes pollinisatrices (lavandes, arbres à papillons...). Lors de la distribution des arbres, favoriser les plantes mellifères – distribution de graines. - <i>Lutte frelons pour un vrai soutien</i>

3.2 Protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables	• 37 : Activités environnementales et de sensibilisation pour tous publics	- A fusionner avec le point 36. - Non, beaucoup plus large que le 36 - Création d'un cercle horticole - <i>Penser à un agent pour sensibiliser ?</i>
	• 38 : Préserver et valoriser les patrimoines naturels (sources, haies, fontaines)	- Fusionner avec les points 31 et 36. - Avec le point 31
	• 39 : Protection et entretien du site WAGRAM (pôle vert)	- A garder, en cours.

Axe stratégique 3	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
3.3 Développer une offre touristique structurée et cohérente axée sur le patrimoine bâti et immatériel de Beaumont	33 : Création de circuits de points de vue remarquables	- Voir avec l'office du tourisme car projet déjà en cours - Beaumont+villages - A ajouter un panneau pour signaler l'endroit du point de vue remarquable
	45.2 : Réfection et rénovation de l'Office du tourisme	- En cours
	46 : Application et circuits "Beaumont autrefois" (QR codes, patrimoine)	- À fusionner avec les points 8 et 42 - Application Jooks
	47 : Circuits touristiques et numériques du patrimoine	- à fusionner avec les points 8, 42 et 46

3.3 Développer une offre touristique structurée et cohérente axée sur le patrimoine bâti et immatériel de Beaumont	48 : Création d'un pôle touristique au moulin banal	- Intéressant mais terrain privé... - À supprimer - Non : faire des demandes auprès de la propriétaire
	• 49 : Expositions d'artistes en nature	- A garder mais non prioritaire. OK - Foyer culturel ?
	• 51 : Valorisation du tourisme raisonné et coordination des acteurs	- Par le système de QR codes, on ventile le nombre de personnes - A compléter avec la mobilité douce et le potentiel touristique (indépendant)
	• 57 : Synergies transfrontalières (économie, tourisme et mobilité)	- Ex : par la marche - À garder - S'inspirer des chemins déjà existants (chemin sainte Alegonde)

Autres projets ? (Si oui, préciser l'objectif)		- Route Darembert - Panneau dans chaque village reprenant le tracé de la mobilité douce (PCDN limité à deux panneaux) - Arenberg - Transversalement, réaliser un site internet avec banque de données de tout le patrimoine beaumontois (identification, notice explicative, accessibilité, etc)
--	--	---

Axe stratégique 4	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
4.1 Renforcer la visibilité, la reconnaissance et la mise en réseau des acteurs économiques locaux	• 62 : Journées de découverte d'entreprises et promotion du tissu local	- Sondage des gestionnaires / présentation sur différents thèmes (subside adl). - Liste consultable de l'ensemble des commerçants, producteurs, magasins et indépendants consultables sur le site de la Commune. - Annuaire de tous les services et producteurs - OU mise en place d'une application avec la localisation, la liste, les horaires, ... +1 publication papier 2 fois/an dans toutes les boîtes des habitants. - <i>Liste des commerçants existe via l'ADL</i> - <i>Journée découverte via ADL</i> - Site internet de la ville

Axe stratégique 4	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
4.2 Valoriser les productions locales et renforcer les logiques de circuits courts	53 : Valorisation des producteurs locaux et des artisans (marchés, halles)	- Mise en place d'un marché saisonnier -> où ? Gestion ? <i>A peaufiner, beaucoup trop large</i> <i>Plusieurs essais avortés</i> <i>Déjà réalisé par l'adl fait à Biercée en collaboration avec Sivry-Rance</i>
	54 : Halle couverte ou épicerie locale automatisée	- Projet « Bled shop » uniquement avec des produits locaux. - Automatisation (accès h24). - Halle couverte = trop gros -> marché. <i>Intérêt réel ?</i> <i>Risque de faire disparaître les commerçants locaux</i>

Axe stratégique 4	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
4.3 Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité et innovantes sur l'ensemble du territoire	55 : Création d'ateliers ruraux à Leval	- Greffer aux bâtiments communaux - À reformuler
	56 : Rénovation et remise en activité de l'abattoir	- Puissance électrique nécessaire ? - Beau projet - Pour les agriculteurs et producteurs - en cours
	58 : Primes à l'installation et exonération de taxes pour indépendants	- Quelles taxes ? fonctionnement ? - Primes : à voir avec le SNI via ADL
	59 : Taxe sur les bâtiments vides ou logements	

4.3 Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité et innovantes sur l'ensemble du territoire	inoccupés	- Vérifier si déjà existant auprès de la commune - Taxes existantes !
	• 60 : Création d'une structure de formation « Je crée mon job »	- Déjà existant
	• 61.2 : Développement d'un espace de coworking / tiers-lieu / cybercafé /Bibliothèque à Strée	- Existe déjà dans la maison associative - Bibliothèque à Beaumont (à la maison des associations ?)

Autres projets ? (Si oui, préciser l'objectif)	A voir avec l'agrandissement du zoning industriel si possibilité de plus d'emploi voir auprès de la commune	<i>Prospection des entreprises à anticiper</i>
--	--	---

Axe stratégique 5	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
5.1 Renforcer la résilience face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages	• 23 : Aménagements paysagers dans les zones inondables	- Oui ais à localiser. Vallée de la Hantes, coordination avec la France. - Leval-Chaudeville - Solre-saint-Géry - Renlies - Entretien régulier en vue d'assurer la durabilité - Barbençon - Entretien des berges et des zones inondables
	• 25 : Amélioration de la propreté publique (formation des agents communaux) et gestion des composts	- A garder. - Demander à tous les citoyens de nettoyer les abords de leur maison chaque semaine sous peine d'amendes- Très excessif - Engager des gardiens de la paix
	• 26 : Création de composts de quartier et points d'apport volontaire	- A garder. - PAV en cours d'installation dans chaque village. Déjà sur Beaumont, Strée et Barbençon

5.1 Renforcer la résilience face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages	• 35 : Développement de la filière bois/biomasse	- A garder. <i>OK</i> - NON - Territoire pas suffisamment boisé (500ha de bois)
	• 40 : Formation des agents au tri sélectif et à la gestion durable des déchets	- A garder. - <i>Se balader avec 4 poubelles ?</i> - À fusionner avec le point 25 - Parc à conteneur ? - <i>Agents formés régulièrement</i>
	• 41 : Installation de canisites et amélioration du tri (bulles à verre, déchets)	- A garder. - <i>Sensibiliser les propriétaires de chiens</i> - À fusionner avec le point 26 - Introduire une taxe sur les chiens - <i>Canisites existent mais non utilisés à bon escient-décharge publique</i> - <i>Savoir vivre difficile à gérer !</i>

Axe stratégique 5	Projets	Décisions et remarques (à garder, à reformuler, à fusionner, à compléter, à abandonner, etc.)
5.2 Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous	44 : Réhabilitation du bâti vétuste pour logements sociaux et publics	- Prioritairement les bâtiments publics. - Mais aussi autres logements publics - Logements tremplins pour jeunes - Travail fait par Notre Maison (Strée et Beaumont)
	67 : Services d'aides à l'emploi, formations et accompagnement	- ALE, Maison Emploi, CPAS, etc -> création d'un pôle. - Job Café du PCS. - <i>Il faut plus communiquer, personne n'est au courant</i>
	68 : Actions de cohésion intergénérationnelles et citoyennes (PCS)	- Goûter, ateliers cuisine intergénérationnelles. Faire découvrir des entreprises aux jeunes. - Et chantiers d'intérêt général - Existe déjà (maison des jeunes, pcs..)
	69 : Aide aux aînés (courses, balades, rencontres)	- Via une centrale de bénévolat. - Cfr CCA des aînés

5.2 Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous	70 : Mobilisation des personnes sans emploi dans des actions citoyennes	- A garder en favorisant le bénévolat. - <i>S'ils se manifestent</i>
	71 : Plateforme de services entre citoyens (logement, covoiturage, échanges)	- A rassembler avec le 13 et le 69. - <i>Voir CPAS existe taxi CPAS+taxi social</i>
	72 : Amélioration de la communication communale : modernisation, affichage communal, numérisation (site internet) informations et coordination entre acteurs privés et publics	- A garder impérativement et à traiter rapidement. - <i>En cours</i>
	73 : Aide aux personnes défavorisées et en situation de handicap 74 : Inclusion numérique : EPN,	- Mutualisation des services et des acteurs. - <i>Prévoir plus accès PMR</i> - <i>CPAS existe</i>

5.2 Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous	formations et accompagnement	- EPN existe déjà, en faire la promotion via le point 72.
	75 : Création de nouvelles places pour l'accueil de la petite enfance	- Création d'une seconde crèche dans un village accessible de l'entité. - Strée ? - <i>+grande structure est nécessaire</i>
	76 : Création de logements tremplins pour les jeunes de la Commune	- Projet prioritaire pour garder les jeunes travailleurs dans la commune. - Important - <i>Clause temporaire maximum 2 ans renouvelables</i>

Autres projets ? (Si oui, préciser l'objectif)	Développer des antennes de formations sur l'entité car néc souvent de se rendre à Cha Prime pour les commerces- la rénov	
--	---	--

